



Anciens pensionnats indiens Analyse environnementale : État des sites et des bâtiments

Février 2024



Indigenous Services
Canada

Services aux
Autochtones Canada

Canada

Questions, commentaires, suggestions – communiquer avec :
Secrétariat de l'héritage des pensionnats de Services aux Autochtones Canada
IRS-ISC.PI-SAC@sac-isc.gc.ca

Avertissement : Cette analyse de l'environnement sur le statut des anciens pensionnats indiens et l'ensemble de données qui l'accompagne sont fondés sur des sources accessibles au public. Cette analyse n'est fournie qu'à des fins de mise en contexte et de discussion. Pour obtenir les informations les plus récentes et les plus précises, il convient de mener des recherches indépendantes sur le statut des anciens sites et bâtiments.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec : communicationspublications@sac-isc.gc.ca

www.canada.ca/services-autochtones-canada

1 800 567-9604

ATS seulement 1-866-553-0554

Catalogue : R122-67/2024F-PDF

ISBN: 978-0-660-72141-5

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Services aux Autochtones Canada, 2023.

Cette publication est également disponible en anglais sous le titre : Former Indian Residential Schools Environmental Scan: Status of Sites and Buildings.

Table des matières

Traumavertissement	4
Résumé	4
Introduction	5
Objet	5
Contexte	5
Méthodologie	7
Considérations relatives aux données	7
Mises en garde relatives à la portée et à la recherche	7
Définitions.....	9
Régime foncier (propriété).....	9
État du bâtiment	9
Constatations	10
Aperçu.....	10
Dans les réserves	11
Hors réserve et dans le Nord	11
Autonomie gouvernementale et traité moderne.....	12
Propriété foncière	12
État du bâtiment.....	13
Désignation historique.....	16
Mobilisation	16
Services aux Autochtones Canada	16
Centre national de vérité et de réconciliation.....	16
Travaux connexes	17
Réseau de cartographie des pensionnats et outil de cartographie interactive	17
Comité consultatif national sur les enfants disparus et les sépultures.....	18
Registre des cimetières.....	18
Interlocutrice spéciale.....	18
Conclusion	19
Annexe A : Renseignements sur la propriété foncière et l'état des bâtiments	20
Tableau 1 : Répartition régionale des 140 pensionnats reconnus par la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens aux 174 sites.....	20
Tableau 2 : Utilisation actuelle des 54 bâtiments présents sur 34 anciens sites pensionnats	21
Graphique 1 : Propriété des terrains pour les 98 écoles situées en dehors des réserves et dans le Nord du Canada	26

Graphique 2 : Propriété foncière de 98 sites scolaires hors réserve et dans le Nord du Canada, par province et territoire	27
Graphique 3 : État d'avancement de la construction des 98 sites scolaires principaux situés hors des réserves et dans le Nord.....	28
Graphique 4 : État d'avancement de la construction des 98 sites scolaires annexes situés hors des réserves et dans le Nord.....	29
Graphique 5 : État des bâtiments scolaires principaux situés sur les 76 sites des pensionnats indiens dans les réserves	30
Graphique 6 : Statut des bâtiments annexes situés sur les 76 sites des pensionnats indiens dans les réserves	31
Annexe B : Références et autres sources d'information	32
Sites publics.....	32
Registres provinciaux et territoriaux des terres et des biens immobiliers	32
Initiatives de cartographie des pensionnats.....	32

Traumavertissement

Le présent rapport traite de sujets qui peuvent être pénibles et éveiller des souvenirs d'expériences traumatisantes et de violences vécues dans le passé.

Les anciens élèves des pensionnats indiens et leur famille peuvent accéder en tout temps à la ligne d'écoute téléphonique nationale de Résolution des questions des pensionnats indiens, au 1-866-925-4419, pour obtenir du soutien en situation de crise.

Les membres des Premières Nations, les Inuit et les Métis qui souhaitent obtenir un soutien émotionnel immédiat peuvent communiquer avec la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être par téléphone, au numéro sans frais 1-855-242-3310, ou par clavardage, à l'adresse espoirpourlemieuxetre.ca.

Résumé

L'analyse environnementale des pensionnats indiens (PI) résume l'état, la propriété juridictionnelle, et la condition des sites et des bâtiments liés aux 140 anciens pensionnats reconnus dans la [Convention de règlement relative aux pensionnats indiens](#).

À l'issue d'une mobilisation limitée et en s'appuyant sur les sources d'information publiques accessibles, l'analyse environnementale des PI présente l'état des bâtiments et des sites des anciens pensionnats, y compris les autorités compétentes (par exemple les provinces, territoires, municipalités, Premières Nations autonomes et visées par un traité moderne), le type de propriété (par exemple entités publiques et privées) et l'utilisation faite des bâtiments restants. L'analyse environnementale des PI recense également des domaines de recherche futurs, notamment l'identification de détenteurs de titres fonciers précis, d'intérêts éventuels de tiers publics et privés et de possibles chevauchements d'intérêts.

En complément de l'analyse de l'environnement du PI, SAC a mis au point un outil de cartographie interactif et financé un rapport rédigé par le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) sur les considérations relatives à l'engagement pour les décisions futures concernant les sites et les bâtiments des anciens pensionnats.

Le CNVR a communiqué dans son rapport un certain nombre de considérations, d'approches et de principes qui doivent être pris en compte pour toute mobilisation locale ou nationale sur l'utilisation future ou la protection des sites et bâtiments d'anciens pensionnats indiens.

Un grand nombre de communautés, de survivants et de chercheurs ont recueilli des renseignements sur l'état des anciens terrains des pensionnats. L'[interlocutrice spéciale indépendante sur les tombes anonymes et les enfants disparus](#) a souligné le besoin de consigner la propriété actuelle des sites des anciens pensionnats afin de pouvoir protéger les sites et l'accès aux terrains privés.

En s'appuyant sur des recherches et des ensembles de données accessibles au public ([Rosa Orlandini, 2018](#)), l'analyse environnementale des PI a adopté une approche de source libre pour que les partenaires et les communautés aient accès aux données compilées. Cette démarche est conforme à l'engagement de Services aux Autochtones Canada (SAC) à l'égard de la

souveraineté des données autochtones, énoncé dans la [Stratégie relative aux données de 2023 à 2026 pour la fonction publique fédérale](#), et est orientée par les principes de [propriété, de contrôle, d'accès et de possession \(PCAP\)](#) du Centre de gouvernance de l'information sur les Premières Nations.

Les résultats de ce projet permettront une compréhension commune de la complexité, de la propriété et de l'état des bâtiments et sites des anciens pensionnats. Les données font l'objet de mises à jour régulières, et elles seront actualisées à mesure que la situation d'un site changera et que de nouveaux renseignements seront disponibles.

Introduction

Objet

Le présent rapport vise à donner un aperçu des résultats de l'analyse environnementale des PI effectuée de 2022 à 2023. Cette dernière portait sur l'état actuel, la propriété juridictionnelle et les complexités liées aux bâtiments et aux sites des pensionnats.

Contexte

La [Convention de règlement relative aux pensionnats indiens](#) est le résultat du recours collectif national intenté au nom d'anciens élèves du régime des pensionnats indiens. La mise en œuvre de la Convention de règlement a commencé le 19 septembre 2007 en vue de régler les séquelles laissées par les pensionnats indiens. La liste des 140 pensionnats indiens reconnus (souvent appelés foyers fédéraux dans le Nord du Canada) par province et territoire se trouve sur le [site Web de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens](#). Des renseignements sur d'autres établissements qui doivent être ajoutés à la Convention de règlement conformément à l'[article 12 sont également disponibles](#).

Le 27 mai 2021, la Première Nation de Tk'emlúps te Secwépemc, en Colombie-Britannique, a [annoncé](#) que des recherches effectuées au moyen d'un géoradar avaient permis de localiser des tombes anonymes d'enfants sur le site de l'ancien pensionnat de Kamloops. Il s'agissait d'une confirmation des récits connus des Autochtones et d'un rappel tragique de l'histoire et de l'héritage des pensionnats.

Après cette confirmation, les ministères ont déployé des efforts pour appuyer les communautés, les survivants et les familles. Le 10 août 2021, [le Canada a annoncé l'octroi de 321 millions de dollars](#) afin de permettre des initiatives et des investissements dirigés par des Autochtones, axés sur les survivants et fondés sur la culture, afin d'aider les communautés autochtones à faire face aux séquelles continues des pensionnats et à en guérir, et de répondre directement aux appels à l'action 72 à 76 de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) :

- 83 millions de dollars ont été ajoutés au [Fonds de soutien communautaire pour les enfants disparus des pensionnats de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada \(RCAANC\)](#) pour la recherche de sépultures et la commémoration des enfants décédés dans les pensionnats (122 millions de dollars supplémentaires sur 3 ans ont été annoncés dans le budget de 2022).
- Création d'un [Comité consultatif national](#) chargé de conseiller les communautés autochtones et le gouvernement sur les travaux visant à trouver et à identifier les enfants.
- 9,6 millions de dollars pour appuyer des initiatives de commémoration de l'histoire et des séquelles permanentes des pensionnats, y compris les activités de la [Journée nationale de la vérité et de la réconciliation](#).

- 20 millions de dollars pour la construction d'un [monument national](#), à Ottawa, en l'honneur des survivants et des enfants retirés de leurs familles et de leurs communautés.
- [Nomination d'une interlocutrice spéciale](#) pour formuler des recommandations sur les lois, règlements, politiques et pratiques fédéraux concernant les tombes et sépultures anonymes et non documentées des pensionnats.
- 107,3 millions de dollars de 2021 à 2022 pour accroître l'accès aux [services de santé et de soutien culturel qui tiennent compte des traumatismes](#) et élargir l'accès à ces services à l'ensemble des Premières Nations et des Inuit en 2021 et 2022 (renouvelé dans le budget de 2022 pour 2 années supplémentaires).
- [100,1 millions de dollars sur 2 ans](#), à compter de 2021 et en 2022, pour aider les communautés à amorcer la planification de l'avenir des bâtiments des anciens pensionnats et des sites connexes situés dans les réserves. Cela comprend les activités de mobilisation communautaire, le nettoyage et l'assainissement des sites, la démolition des bâtiments, la rénovation des bâtiments existants et la construction de nouvelles installations pour accueillir les services actuellement offerts dans ces bâtiments des réserves.

Afin d'aider davantage les survivants et les communautés à aborder l'héritage des pensionnats, SAC a entrepris l'analyse environnementale des PI au cours de l'exercice de 2022 à 2023. Cette dernière comprend des renseignements contemporains sur l'emplacement, la propriété et l'état des bâtiments et des sites des pensionnats, qui s'appuient sur des renseignements et des ensembles de données accessibles au public ([Orlandini, 2018](#)).

Une mobilisation limitée a été menée auprès de partenaires clés, comme le CNVR, les provinces et les territoires, d'autres ministères, des experts techniques et des chercheurs autochtones et universitaires, et des tables de concertation. Le CNVR a également présenté des considérations axées sur les survivants pour appuyer la préparation conjointe de toute séance de mobilisation locale ou nationale sur l'utilisation future ou la protection des sites et bâtiments d'anciens pensionnats indiens.

En 2022, par l'entremise de ses bureaux régionaux, SAC a communiqué avec les 52 Premières Nations qui avaient des pensionnats dans leurs réserves. Ces consultations ont permis au Ministère d'acquérir une compréhension contemporaine de l'utilisation, par les Premières Nations, des anciens pensionnats, dont bon nombre de Premières Nations ont hérité du gouvernement fédéral lorsqu'ils ont cessé d'être exploités.

Contrairement aux sites situés dans les réserves, on en connaît moins sur l'état des sites des pensionnats situés à l'extérieur des réserves et au Nord. De nombreux sites appartiennent maintenant à divers gouvernements fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux ou autochtones, à des églises, ou à des entités privées. La plupart des bâtiments des anciens pensionnats toujours utilisés sont loués à des fins publiques et privées.

Il est reconnu que certains des 140 pensionnats avaient plus d'un emplacement pendant leur exploitation, ce qui a donné lieu à environ 174 sites distincts. L'analyse environnementale des PI était axée sur le dernier site de chaque pensionnat. On a également recueilli des renseignements sur les sites précédents. Certains pensionnats ont été exploités pendant de courtes périodes, et d'autres ont fermé au début des années 1900.

Le présent rapport s'inscrit dans une stratégie plus vaste visant à améliorer l'accessibilité aux renseignements pertinents sur les anciens pensionnats. Par exemple, l'[application de cartographie des PI](#) de SAC utilise les données d'emplacement fournies par le CNVR ([Orlandini, 2018](#)) et les met en correspondance avec les données ouvertes du gouvernement du Canada (Premières Nations et

communautés inuites, limites des réserves et [photographies aériennes historiques](#) fournies par Ressources naturelles Canada). En plus de la collecte de données géospatiales pour situer et fournir un contexte historique aux sites des pensionnats, l'application comporte des outils de recherche, de filtrage, de mesure et d'impression pour aider les utilisateurs à analyser ou à créer leurs propres cartes.

Méthodologie

Considérations relatives aux données

- Le terme « site de pensionnat » désigne la propriété sur laquelle se trouvaient les pensionnats indiens principaux ou les foyers fédéraux. Suivant la même méthodologie que [Rosa Orlandini](#) (2018), un pensionnat était considéré comme ayant un site distinct s'il s'étendait ou déménageait à un emplacement ou sur une propriété à plus de 5 kilomètres de distance.
- Les sites étaient considérés comme étant dans la réserve si le bâtiment scolaire principal se trouvait dans les limites d'une réserve.
- L'analyse environnementale des PI adopte une approche fondée sur les données ouvertes pour la collecte des renseignements et, à ce titre, elle est divulguée sans aucune condition régissant leur utilisation.
- Les renseignements compilés pour l'analyse environnementale des PI sont recueillis à partir de sources accessibles au public. Cela comprend des articles de journaux, des archives publiques, des sites Web d'organismes de communautés et de survivants, des outils de cartographie publique (par exemple le [Système d'information sur les droits ancestraux et issus de traités](#) [SIDAIT], la cartographie des titres fonciers, les cartes de développement communautaire, les superposats de Google Map) et des rapports de recherche (par exemple les [narratifs du CNVR sur chaque pensionnat](#)). Voir l'annexe C pour les liens vers ces sources.
- L'ensemble de données sur lequel repose l'analyse environnementale des PI avec des renseignements plus détaillés peut être demandé en communiquant avec IRS-ISC.PI-SAC@sac-isc.gc.ca.

Mises en garde relatives à la portée et à la recherche

- **Établissements** : Le projet consistait à recueillir des renseignements sur les 140 établissements reconnus par la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens afin de mieux comprendre l'état actuel des anciens pensionnats indiens et des foyers fédéraux. Les pensionnats non visés par la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, les externats fédéraux, les établissements visés par la [convention de règlement Anderson relative aux pensionnats de Terre-Neuve-et-Labrador](#), les hôpitaux fédéraux et les sanatoriums n'ont pas été pris en compte dans le cadre du projet.
- **Changements d'état des terrains pendant les dates d'exploitation** : L'analyse environnementale des PI des 140 établissements de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens est axée sur les éléments connus de chaque site lorsque ses fonctions en tant que pensionnat indien ont cessé. La taille géographique des terrains de nombreux pensionnats a évolué au fil du temps, en particulier ceux qui ont fonctionné pendant plusieurs décennies ou plus. Certains étaient initialement centrés autour d'une église, puis peuvent s'être agrandis à mesure que davantage de bâtiments ont été construits et que des terres ont été ajoutées à des fins agricoles, avec l'empreinte de nombreux pensionnats qui ont diminué pendant les années 1960 et à partir du moment auquel la plupart sont devenus des résidences étudiantes. Des renseignements sur l'évolution de chaque site et des bâtiments connexes au cours de leurs dates d'exploitation en tant que pensionnat indien fédéral se trouvent dans les

récits historiques accessibles sur le [portail d'archives du CNVR](#) qui comprennent des copies numériques des cartes, des sondages et des plans disponibles.

- **État de propriété foncière** : Les renseignements sur l'état actuel de la propriété foncière renvoient à l'état actuel et au type de propriété en 2022 et 2023, et non à la propriété ou à l'état d'un bâtiment lorsque le pensionnat a fermé. Le concept de common law et de droit civil du droit de la propriété du Canada est utilisé pour conceptualiser la terre et présume l'identité du « propriétaire » de la terre. Il est reconnu que la propriété foncière dans le cadre de l'analyse environnementale des PI peut être considérée comme une construction coloniale.
- **Propriété foncière et titres fonciers** : Les renseignements contenus dans le cadre de l'analyse environnementale des PI sont fondés sur les renseignements GPS pour déterminer le type de propriété actuel correspondant au site de chaque ancien pensionnat (par exemple dans les réserves, privé, public, propriété mixte). L'identification de la propriété précise de chaque ancien pensionnat, par exemple le nom des propriétaires des sites privés, n'a pas été entreprise. De nombreux pensionnats hors réserve ont été subdivisés après la fin de leur exploitation, et les sites peuvent avoir un certain nombre de types de propriété ainsi que plusieurs propriétaires privés. Il faudrait effectuer des recherches sur les titres fonciers pour obtenir des renseignements plus précis sur la propriété, et les données GPS actuelles devraient être converties en numéros de plan et de lot.
- **Précision de l'emplacement** : L'emplacement des bâtiments des anciens pensionnats et leur emplacement à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves sont fondés sur les points de données GPS des principaux bâtiments des pensionnats, tels qu'ils ont été recueillis par le CNVR au moyen de l'imagerie satellite Google Earth en 2015. L'emplacement exact des bâtiments scolaires secondaires (par exemple les granges, bâtiments extérieurs, résidences du personnel) n'a pas été vérifié.
- **Intérêts de tiers** : Les intérêts de tiers dans d'anciens pensionnats n'ont pas été déterminés, comme les droits de voies ou servitudes pour les corridors de services publics ou de transport par l'entremise des propriétés, des tenures à bail, des privilèges ou d'autres charges de tiers.
- **Compétence provinciale ou territoriale** : La compétence précise des gouvernements provinciaux et territoriaux en ce qui concerne les anciens pensionnats situés hors réserve nécessite des recherches plus poussées dans certains cas. Même lorsque les sites n'appartiennent pas à la province, la province peut quand même jouer un rôle. Par exemple, des réparations routières provinciales pourraient s'avérer nécessaires pour les routes qui traversent d'anciens sites de pensionnats.
- **Traités modernes** : La dynamique de la propriété foncière et de la gestion foncière de certains sites d'anciens pensionnats dans les zones de traités modernes est unique à chaque convention. Dans certains cas, la propriété des bâtiments appartient à un hameau ou à une municipalité, mais la gestion du terrain est assurée par une société foncière. Chaque convention gère ses terres différemment.
- **Bâtiments** : Sur certains sites où il n'y a plus de bâtiments d'anciens pensionnats, de nouveaux bâtiments ou de nouvelles structures peuvent avoir été construits. Les modalités relatives à l'utilisation des bâtiments autres que des pensionnats construits sur les sites d'anciens pensionnats ne relèvent pas de la portée du projet actuel. Les données sont également limitées sur l'emplacement des fondations ou d'autres infrastructures souterraines (par exemple canalisations de services publics, réservoirs de combustible) lorsque les bâtiments ont été recouverts au moment de leur démolition. Des renseignements historiques sur les bâtiments sont accessibles par l'entremise de comptes rendus de recherche pour chaque pensionnat accessible au moyen du [portail d'archives du CNVR](#).
- **Lois** : L'analyse environnementale des PI ne comprend pas de renseignements sur la façon dont les lois occidentales s'appliquent aux sites d'anciens pensionnats (c'est-à-dire fédéraux, provinciaux ou territoriaux et municipaux) ni sur la façon dont les sites se rapportent aux résolutions du conseil de bande de la *Loi sur les Indiens*, au consentement préalable libre et

éclairé de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle* et à l'obligation de consulter. De plus, l'analyse environnementale des PI ne contient pas de renseignements sur les lois autochtones, y compris les cérémonies et les protocoles, qui s'appliquent aux bâtiments et sites des anciens pensionnats.

- **Liens communautaires et culturels** : L'analyse ne comprend pas de renseignements sur les communautés touchées par les pensionnats et leurs liens culturels avec ces bâtiments et ces sites. Elle ne contient pas de renseignements sur la commémoration de ces sites ni sur des organisations de survivants.
- **Données accessibles au public et vie privée de la communauté** : Les renseignements recueillis dans le cadre de l'analyse environnementale des PI proviennent de sources accessibles au public, et on s'est efforcé d'utiliser uniquement des sources d'information fiables et crédibles. L'objectif est d'offrir l'accès à des données et à des renseignements publics communs, étant entendu que les chercheurs, y compris les communautés et les survivants, recherchent des renseignements sur les sites et les bâtiments d'anciens pensionnats.
- **Mises à jour** : Les renseignements sur les sites et les bâtiments évoluent continuellement, surtout à partir de l'engagement communautaire. L'analyse de l'environnement du SRI sera mise à jour au fur et à mesure que de nouveaux renseignements seront reçus.

Définitions

Régime foncier (propriété)

- **Régime foncier fédéral** : Il s'agit de sites situés sur des terres de la Couronne fédérale et qui font partie du [répertoire des biens immobiliers fédéraux](#). Par exemple, le site de l'ancien pensionnat de Churchill fait maintenant partie de l'aéroport appartenant à Transports Canada.
- **Régime foncier provincial** : Il s'agit de terrains appartenant à une province et contrôlés par elle, par exemple le pensionnat de Guy Hill (2^e emplacement) se trouve dans le parc provincial du lac Clearwater, au Manitoba.
- **Régime foncier municipal** : Il s'agit de terrains appartenant à une municipalité. Par exemple, la plupart des hameaux des Territoires du Nord-Ouest sont considérés comme des municipalités officiellement désignées.
- **Régime foncier privé** : Il s'agit de terrains appartenant à des intérêts privés (par exemple franche tenure, fief simple) et de tenures à bail en attendant la confirmation de la propriété.
- **Régime foncier autochtone** : Il s'agit de terres appartenant à des intérêts privés d'un gouvernement, d'une organisation ou d'une société autochtone. Par exemple, la Nation Dakota de Sioux Valley a acheté la partie du site de l'ancien pensionnat de Brandon, au Manitoba.
- **Régime foncier mixte** : Certains anciens pensionnats ont été subdivisés et sont maintenant composés de différentes compétences et de différents types de propriété. Par exemple, une partie du Fort Vermilion (St. Henri) appartient au diocèse catholique, et une autre partie est administrée par la province de l'Alberta. Autre exemple, le site du foyer fédéral d'Arviat comporte désormais une église et un centre de santé.

État du bâtiment

Les bâtiments sont divisés en 2 types :

- **Bâtiment principal** : Il s'agit du bâtiment principal du pensionnat où les élèves résidaient et mangeaient, et où il y avait souvent des salles de classe et le bureau du directeur.
- **Bâtiments extérieurs** : Cette catégorie comprend d'autres bâtiments, tels que des bâtiments réservés aux enseignants, des dortoirs supplémentaires, des granges, des remises, des garages, des installations sportives distinctes, des bâtiments administratifs, etc.

L'état du bâtiment est divisé en 5 catégories :

- **Présent – en usage** : Le ou les bâtiments liés à l’ancien pensionnat se trouvent sur le site et sont actuellement utilisés.
- **Présent – non utilisé** : Le ou les bâtiments liés à l’ancien pensionnat se trouvent au site, mais ne sont pas actuellement utilisés.
- **Vestiges demeurent** : Les vestiges liés au pensionnat sont présents (par exemple fondation, allée).
- **Aucun bâtiment des PI** : Le ou les bâtiments liés à l’ancien pensionnat ne se trouvent plus au site. On parle parfois de « d’aucun bâtiment ». Le site peut avoir des bâtiments construits après la fermeture du pensionnat.
- **Indéterminé** : L’état des bâtiments liés à un ancien pensionnat est inconnu.

Constatations

Aperçu

Les résultats sont fondés sur les données disponibles à compter de décembre 2023 : les résultats peuvent changer à mesure que davantage de renseignements deviennent disponibles. Les 140 anciens pensionnats reconnus dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens occupaient un total de 174 sites, dont 76 étaient situés à l’intérieur des réserves et 98, à l’extérieur de celles-ci. Sur les 140 pensionnats, 34 étaient situés au nord du 60^e parallèle, et 106, au sud de ce dernier. Le tableau 1 ci-dessous présente un résumé des résultats de l’analyse environnementale des PI.

Tableau 1 : Analyse environnementale des PI : Résumé des constatations		
140 pensionnats dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens occupaient 174 sites.		
Dans les réserves (76 sites)	<ul style="list-style-type: none"> • 31 bâtiments en service sur 17 sites • 2 anciens pensionnats désignés comme des sites historiques nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • SAC a mobilisé 52 Premières Nations qui avaient des pensionnats : des communautés à différents stades de préparation pour planifier l’avenir des sites et des bâtiments, et plusieurs ont accordé la priorité aux enquêtes sur les sites. • Les Premières Nations ont hérité d’anciens bâtiments du Canada. Certains ont été démolis, d’autres continuent d’être utilisés par les communautés. D’autres sont devenus des établissements d’enseignement postsecondaire.
Hors réserve et Nord (98 sites)	<ul style="list-style-type: none"> • 23 bâtiments en service sur 17 sites • 2 anciens pensionnats désignés comme des sites historiques nationaux • 2 sont inclus dans d’autres lieux historiques nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • 25 appartiennent entièrement à des intérêts privés • 7 se trouvent en tout ou en partie sur les terres de la Couronne fédérale • 5 appartiennent en tout ou en partie à des entités autochtones • 17 se trouvent sur les terres d’une Couronne provinciale ou territoriale • 7 sur un terrain municipale • 40 ont des types mixtes de propriétés et plusieurs compétences (par exemple autochtones, privés, fédéraux, provinciaux ou territoriaux, Églises, traités modernes), et de nombreux sites appartiennent à plusieurs propriétaires privés • 10 appartiennent en tout ou en partie à l’Église

Dans les réserves

- Dans la réserve, 31 bâtiments sont répartis sur 17 sites toujours utilisés par les Premières Nations. Certaines communautés utilisent un certain nombre de bâtiments. Par exemple, il y a 4 bâtiments de l'ancien pensionnat de Kamloops utilisés par la Première Nation de Tk'emlúps te Secwépemc. Il y a environ 37 sites dans les réserves ailleurs qui n'ont plus de bâtiments d'anciens pensionnats.
- Certaines limites des réserves ont changé au fil du temps, ce qui a compliqué la confirmation de certains emplacements d'anciens pensionnats dans les réserves. Certains pensionnats dans les réserves ont été cédés par Affaires indiennes à des Églises. Bien que la plupart de ces terres aient finalement retrouvé leur statut de terre de réserve, un petit nombre de ces sites demeurent des parcelles de terrain « trous de beigne » qui ne sont toujours pas converties en terre de réserve et peuvent faire partie des demandes d'[ajouts aux réserves](#). Par exemple, les sites d'anciens pensionnats à Lytton, en Colombie-Britannique ou à Pine Creek, au Manitoba.
- [La responsabilité administrative des sites et des bâtiments situés dans les réserves](#) incombe généralement à la Première Nation locale en vertu de la [Loi sur les Indiens](#) ou de l'[Accord-cadre relatif à la gestion des terres de premières nations](#). Certaines Premières Nations peuvent avoir attribué des parcelles de terre de réserve à des membres individuels de la bande (c'est-à-dire titulaires d'un certificat de possession) ou à des terres désignées à des fins précises. Des recherches plus poussées sont nécessaires pour confirmer si les sites d'anciens pensionnats peuvent être impliqués dans ces désignations.
- Dans plusieurs situations, les bâtiments d'anciens pensionnats situés dans les réserves ne sont pas administrés par un gouvernement de Première Nation, mais par des entités affiliées, comme un conseil indépendant (comme la University Blue Quills), une société de développement économique (comme le musée du pensionnat indien de Portage La Prairie) ou une société autochtone (comme la propriété du complexe St. Eugene qui est composée de quatre communautés ktunaxa [ʔAkisq̓nuk, ʔAq̓am, ʔAkin̓kumʔasnuq̓iʔit, Yaq̓an nukiy] et la bande indienne de Shuswap sous le nom de St. Eugene Mission Holdings Limited).

Hors réserve et dans le Nord

- Hors réserve, il y a 17 sites qui comportent des bâtiments d'anciens pensionnats présents et en usage. Dans certains cas, il reste plusieurs bâtiments ou des vestiges au site. Plusieurs sites comportent des bâtiments qui ont été construits sur le site d'anciens pensionnats.
- Dans le Nord, 34 anciens pensionnats étaient situés au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Au sud du 60^e parallèle, l'Ontario compte le plus de sites hors réserve, soit 16 sites sur 24 (67 % des sites).
- La propriété de sites hors réserve est parfois compliquée à déterminer. Voici la répartition des compétences des 98 sites hors réserve et dans le Nord :
 - 25 appartiennent à des intérêts privés;
 - 7 se trouvent en tout ou en partie sur les terres de la Couronne fédérale;
 - 5 appartiennent en tout ou en partie à des entités autochtones;
 - 17 se trouvent sur les terres d'une Couronne provinciale ou territoriale;
 - 7 sur un terrain municipale;
 - 40 ont des types mixtes de propriétés et plusieurs compétences, y compris des traités modernes;
 - 10 appartiennent en tout ou en partie à l'Église.
- La somme des nombres n'est pas égale à 98, car les sites peuvent appartenir à plus d'une catégorie. Les sites indiqués comme étant partiellement détenus sont également inclus dans la catégorie des propriétés mixtes, et les propriétés appartenant à l'église sont également comptabilisées comme des propriétés privées ou mixtes.

- De nombreuses propriétés des pensionnats indiens ont été subdivisées en plusieurs lots après la fermeture d'un pensionnat, ce qui a mené à plusieurs compétences pour un seul site dans certains cas. Par exemple, un coin de l'ancien bâtiment peut se trouver sur un terrain municipal, mais une grande partie de l'ancien terrain peut appartenir à un propriétaire privé.
- Les bâtiments et les sites des pensionnats se recoupent avec des considérations foncières plus générales qui varient d'un bout à l'autre du pays, comme des terres visées par un règlement, des traités historiques et modernes.
- Il existe au moins 25 anciens sites sur des propriétés privées, parfois avec plusieurs propriétaires privés différents pour le même site, ce qui présente des défis possibles d'accès. L'accès à une propriété privée dépend du ou des propriétaires individuels.
- Les renseignements sur les sites d'anciens pensionnats dans les territoires sont souvent limités, compte tenu de l'éloignement de certains pensionnats et de la durée d'exploitation relativement courte. Par exemple, les cartes des îles Belcher ne sont pas accessibles même avec l'imagerie satellite Google.
- Les anciens sites hors réserve vont des terres visées par un règlement aux zones municipales urbaines.

Autonomie gouvernementale et traité moderne

- En décembre 2023, on comptait environ 38 anciens pensionnats situés sur des terres visées par 15 ententes sur l'[autonomie gouvernementale](#) et traités modernes.
- La plupart des sites situés dans des régions visées par un traité moderne (comme l'[Entente sur les revendications territoriales globales](#)) ou l'[entente sur l'autonomie gouvernementale](#) sont inclus dans la catégorie « mixte », car il y a plusieurs compétences qui participent à la gestion de ces terres. Par exemple, il y a les sites situés à l'intérieur des hameaux en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et gérés par une société foncière (Nunavut Tunngavik Inc.), et les sites visés par un traité moderne qui ont des protocoles de gestion foncière communs.
- Il existe de nombreuses formes de cogestion des terres, de l'eau et d'autres ressources de ces sites, y compris le partage des compétences entre les peuples autochtones et les gouvernements territoriaux, provinciaux et fédéral. Il peut y avoir de nombreuses organisations et communautés qui s'occupent de la gestion des terres, et il faut effectuer davantage de recherches pour comprendre la façon dont la propriété foncière et la gestion des terres fonctionnent ensemble.
- Compte tenu des négociations modernes en cours sur les traités, le régime foncier de certains sites peut changer avec le temps.

Propriété foncière

- Parmi les sites hors réserve, il y a 25 sites entièrement privés, 7 se trouvent en tout ou en partie sur des terres de la Couronne fédérale, 5 appartiennent en tout ou en partie à des entités autochtones, 17 se trouvent sur des terres provinciales ou territoriales, 7 sur un terrain municipale, 40 ont une propriété mixte (par plusieurs compétences) et 10 appartiennent en tout ou en partie à l'Église.
- Les sites privés peuvent comprendre des cas où une Première Nation a acheté des terres en prévision de leur ajout à la terre de réserve ou à des fins de développement économique. Ces renseignements nécessiteront des recherches de titres pour déterminer la propriété précise des sites. De plus, la catégorie des terrains privés peut avoir plusieurs propriétaires fonciers privés pour un site.
- Il y a actuellement 7 sites qui sont liés aux [terres de la Couronne fédérale](#). Les pensionnats (et leurs autres noms) et les ministères gardiens sont :
 - [Coqualeetza](#) (Chilliwack), Colombie-Britannique (RCAANC)
 - [St. George's](#) (Lytton), Colombie-Britannique (RCAANC)

- [Brandon](#) (Manitoba) (site appartenant en partie à Agriculture et Agroalimentaire Canada)
- [Churchill Vocation Centre](#) (Manitoba) (Transports Canada)
- [Cecilia Jeffrey](#) (Kenora), Ontario (SAC)
- [McIntosh](#) (Kenora), Ontario (SAC)
- [Lac Pelican](#) (Pelican Falls), Ontario (SAC)
- Certains de ces sites appartenant à la Couronne pourraient éventuellement passer à la terre de réserve (sous réserve d'une demande approuvée en vertu de la [Loi sur l'ajout de terres aux réserves et la création de réserves](#)).
- Certains sites n'appartiennent pas entièrement au gouvernement fédéral, mais il peut y avoir une désignation sur ces sites ou à proximité (c'est-à-dire des voies navigables, routes et services publics), ou il peut y avoir un chemin de fer qui passait près de l'école. Ces précisions ne sont pas saisies dans l'analyse environnementale des PI.
- Les 10 sites ci-dessous appartiennent en tout ou en partie à une **entité ecclésiastique** :
 - Fort Vermilion (St. Henri), Alberta – catholique
 - Grouard (St. Bernard's), Alberta – catholique
 - Lac La Biche (Notre Dames des Victoires), Alberta – catholique
 - Petit lac des Esclaves (St. Peter's), Alberta – anglican
 - Sacré-Cœur (Peigan), Alberta – huttérien (pas la dénomination religieuse qui a exploité le pensionnat)
 - St. Paul's (Squamish), Colombie-Britannique – catholique
 - Hay River (Toussaint, St. Peter's), Territoires du Nord-Ouest – anglican
 - McKay (Dauphin), Manitoba – Église du Christ (pas la dénomination religieuse qui a exploité le pensionnat)
 - Shingwauk (Wawanosh), Ontario – anglican
 - Thunderchild (St. Henri), Saskatchewan – catholique
- Quatre sites ont une propriété mixte, c'est-à-dire qui n'appartiennent pas entièrement à l'Église. L'un d'eux est Fort Vermilion (St. Henri), où l'Église catholique possède une parcelle d'église, tandis que le palais de justice se trouve sur des terres administrées par la province de l'Alberta. Les 3 autres sites sont : Grouard (St. Bernard's) – catholique, Hay River (Toussaint, St. Peter's) – anglican, et Shingwauk (Wawanosh) – anglican.
- Deux sites, McKay et Sacred Heart, appartiennent en tout ou en partie à une dénomination qui n'exploitait pas le pensionnat, mais qui a été achetée par la suite par des groupes religieux qui ne sont pas affiliés aux pensionnats initiaux. Seulement 7 des 140 pensionnats indiens appartiennent en partie à l'Église qui gérait le pensionnat.

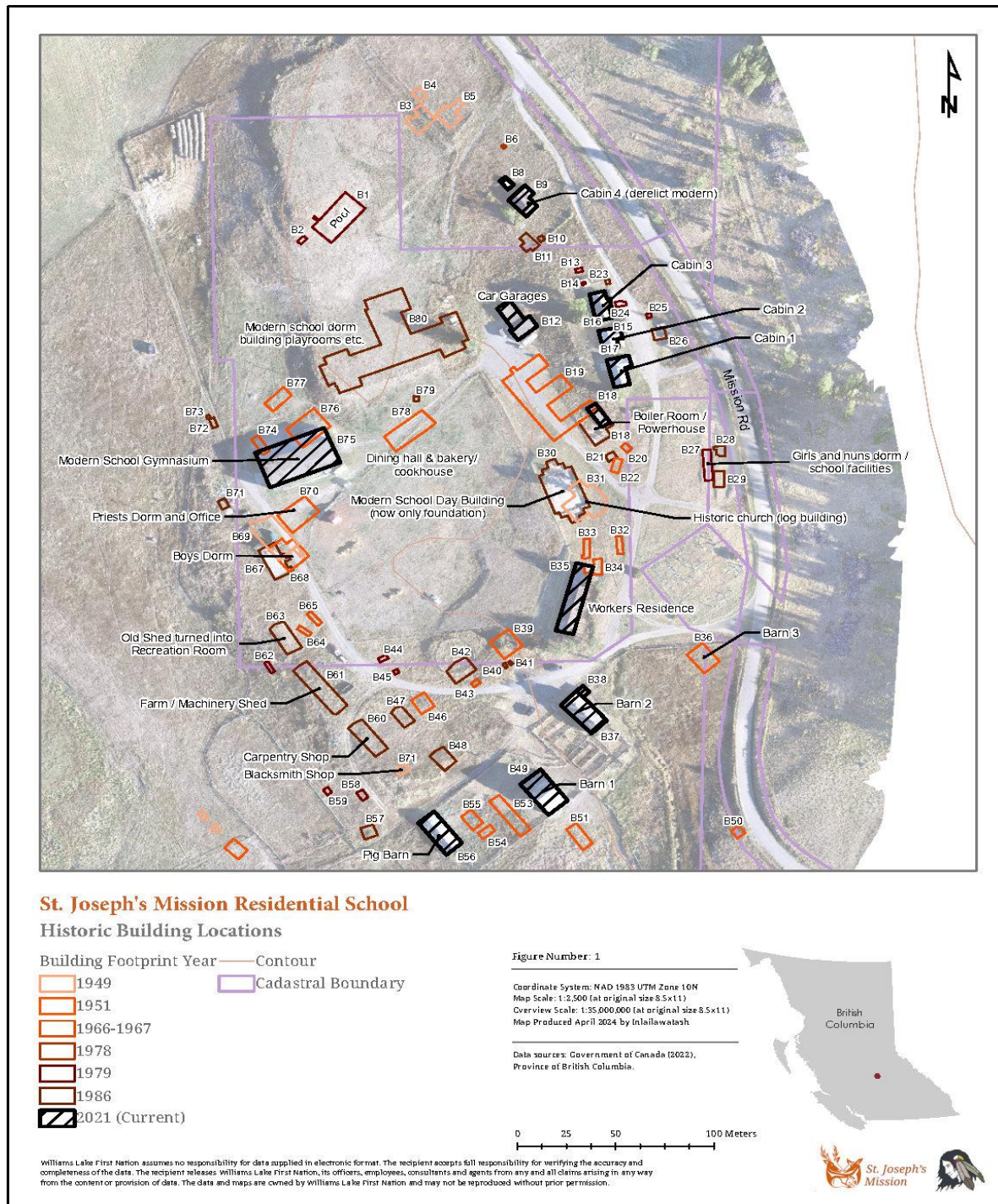
État du bâtiment

- Selon les informations disponibles en 2023, 54 bâtiments d'anciens pensionnats de 34 sites sont toujours en usage. Consulter le tableau 2 de l'annexe A pour la liste complète.
- Les pensionnats ont souvent un certain nombre de bâtiments sur le terrain. Bon nombre avaient un bâtiment principal de 2 ou 3 étages qui abritait habituellement des locaux administratifs, des salles de classe et des dortoirs avec plusieurs bâtiments extérieurs, notamment des résidences du personnel, des garages, des granges, des remises, des espaces récréatifs (comme des patinoires extérieures ou des piscines) et d'autres bâtiments de services publics. Certains pensionnats ont peut-être été démolis ou détruits par un incendie (des incendies ont détruit de nombreux bâtiments pendant le régime des pensionnats) et reconstruits ailleurs sur le site.
- Les bâtiments « présents et en usage » hors réserve sont parfois utilisés pour offrir des programmes qui appuient les Autochtones ou qui peuvent être utilisés autrement par les Autochtones, mais ne sont pas nécessairement destinés uniquement aux communautés autochtones. Par exemple, les services communautaires offerts dans l'ancienne école McKay

sont destinés à la population de Dauphin, au Manitoba, et ne sont pas des services communautaires fondés sur la culture.

- Sur certains sites où il n'y a plus d'anciens pensionnats, un ou plusieurs bâtiments peuvent avoir été construits sur les terrains après la démolition des pensionnats. Sinon, les fondations peuvent avoir été couvertes.
- Il peut y avoir des bâtiments construits sur le site après la démolition des pensionnats. Par exemple, l'aéroport de Churchill Manitoba est construit sur le site de l'ancien pensionnat de Churchill.

Illustration 1 : Plan de construction de la mission Saint-Joseph, avec la permission de la Première Nation de Williams Lake



Cette carte est un exemple de la multitude de bâtiments qui étaient communément liés à un pensionnat indien. La mission Saint-Joseph (également connue sous le nom de pensionnat Cariboo) a été exploitée de 1891 à 1981, à environ 10 kilomètres au sud de la principale communauté résidentielle de la Première Nation de Williams Lake. Typique d'un grand pensionnat de l'Ouest canadien, son terrain s'étendait sur plusieurs centaines d'hectares et abritait 20 à 30 bâtiments construits à des époques différentes liés au pensionnat, y compris une piscine extérieure et une arène. Plus d'informations ici : [Williams Lake First Nation](#)

Désignation historique

- Dans le cadre du Programme national de commémoration historique, Parcs Canada et la Commission des lieux et monuments historiques examinent les candidatures aux désignations historiques nationales. En 2020, le [système des pensionnats a été déclaré un événement historique national](#).
- À ce jour, 4 sites d'anciens pensionnats ont été désignés des lieux historiques nationaux : L'ancien [pensionnat indien Portage la Prairie](#) (Manitoba) et l'ancien [pensionnat indien de Shubenacadie](#) (Nouvelle-Écosse) ont été désignés des lieux historiques nationaux en septembre 2020. En juillet 2021, l'ancien [pensionnat indien de Shingwauk](#) (Ontario) et l'ancien [pensionnat indien Muscowequan](#) (Saskatchewan) ont également été désignés des lieux historiques nationaux.
- L'ancienne mission au [Lac La Biche \(Notre Dame des Victoires\)](#), en Alberta, et les [sites de la mission Hay River](#) font également partie d'autres sites historiques nationaux, mais pas d'anciens pensionnats.
- Plusieurs anciens pensionnats ont des désignations historiques provinciales ou territoriales, notamment :
 - Holy Angels (Fort Chipewyan), Alberta;
 - Lac La Biche (Notre Dame des Victoires), Alberta;
 - St. Augustine (rivière Smokey), Alberta (ressource historique provinciale);
 - Saint-Joseph (High River, Dunbow), Alberta (ressource historique provinciale);
 - Kamloops (St. Louis), Colombie-Britannique;
 - Battleford (Saskatchewan).

Mobilisation

Services aux Autochtones Canada

Depuis mars 2022, SAC a mené un processus de mobilisation limitée pour appuyer les travaux d'analyse environnementale des PI, notamment :

- mobilisation de 52 Premières Nations qui avaient des pensionnats dans leurs réserves;
- mobilisation limitée des gouvernements provinciaux et territoriaux, d'experts techniques et de chercheurs autochtones et universitaires, et des tables de concertation existantes; participation à des rassemblements nationaux et régionaux sur les pensionnats;
- mandat du CNVR de rédiger un rapport sur les considérations et les principes de la mobilisation.

Centre national de vérité et de réconciliation

Le CNVR a rédigé un rapport en 2023 pour SAC intitulé Création d'un plan d'engagement avec les communautés autochtones. Le rapport comprend une discussion de haut niveau sur les considérations et les approches à prendre en considération lors de l'élaboration de plans de mobilisation avec les personnes, les communautés et les nations autochtones au sujet de l'utilisation future ou de la protection des sites et bâtiments d'anciens pensionnats.

Le rapport énonce les principes suivants pour planifier une mobilisation utile et pertinente.

- **Dirigée par des Autochtones** : Les Autochtones doivent participer au processus d'élaboration du plan de mobilisation.
- **Dirigée par les survivants** : Les voix des survivants doivent éclairer l'ensemble du processus de planification de la mobilisation.
- **Diversité** : Un plan de mobilisation ne pourra pas aborder tous les points de vue et tous les sites d'anciens pensionnats. La diversité des Autochtones et des survivants d'un bout à l'autre

du Canada exige plusieurs processus pour s'assurer que les divers points de vue et expériences soient inclus dans le processus global de mobilisation.

- **Collaboration** : La collaboration signifie que les Autochtones sont des partenaires égaux et participent à la formulation d'idées et à la prise de décisions à chaque étape de la planification de la mobilisation.
- **Transfert de capacités** : Le transfert de capacités va au-delà du renforcement des capacités en reconnaissant la capacité des divers groupes et leur capacité de collaborer.
- **Structure et souplesse** : Bien que la structure et les plans soient importants, il est beaucoup plus important d'accorder de la valeur à la souplesse, car chaque communauté aura une capacité et une volonté différentes en ce qui a trait à la mobilisation.
- **Utile et pertinente** : Veiller à ce que la planification de la mobilisation soit pertinente et utile pour les groupes de personnes de la communauté.
- **Respect et réciprocité** : Le respect ne peut être atteint que s'il y a des interactions authentiques. La réciprocité ne peut être atteinte que si l'on doit rendre des comptes.
- **Communication efficace** : Une stratégie de communication efficace ne consiste pas à avoir un plan universel, mais à demander aux gens de la communauté la façon dont ils préfèrent communiquer et recevoir des renseignements.
- **Mesures de soutien adaptées aux traumatismes et mesures de soutien de santé** : Les mesures de soutien de santé doivent être offertes à chaque étape de la planification et de l'exécution de la mobilisation. Il est important de noter que les mesures de soutien de santé doivent continuer d'être offertes après les processus de mobilisation.
- **Cérémonie** : La cérémonie n'est pas une activité qui se produit une fois après l'atteinte d'un résultat final ou d'une commémoration, mais qui devrait être intégrée tout au long du processus de création de relations et de planification de la mobilisation.
- **Protocoles** : Les protocoles font partie intégrante de l'établissement de bonnes relations avec les Autochtones.
- **Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause** : Dans le cadre de la DNUDPA, le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) servira de fondement au processus de planification de la mobilisation auprès des communautés autochtones.

Travaux connexes

Réseau de cartographie des pensionnats et outil de cartographie interactive

En septembre 2022, le SAC a lancé un réseau informel de cartographie à l'intention des chercheurs et des techniciens en géomatique des entités autochtones, des gouvernements et des établissements universitaires, afin de partager des informations sur la recherche, les outils et les données concernant les anciens sites des pensionnats. Le réseau de cartographie des pensionnats fournit un forum de discussion et de coordination avec les chercheurs sur des sujets tels que la souveraineté des données autochtones, la collecte de données, les innovations techniques et les approches de cartographie. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réseau, veuillez communiquer avec le Secrétariat de l'héritage des pensionnats de SAC à : IRS-ISC.PI-SAC@sac-isc.gc.ca

À l'aide de l'ensemble de données de CNVR, l'Unité de géomatique de SAC a créé un [outil interactif de cartographie des pensionnats](#) qui contient les 174 sites de PI avec des filtres à couches pour la terre des réserves, les traités, les accords sur les revendications territoriales et les photos

aériennes historiques (avec la permission de la Photothèque nationale de l'air de Ressources naturelles Canada).

SAC s'engage à s'assurer que les données de l'analyse environnementale des PI soient accessibles aux chercheurs, aux communautés et aux survivants, à l'exception des données relatives aux sépultures que les communautés ne veulent pas diffuser.

Comité consultatif national sur les enfants disparus et les sépultures

En juillet 2022, RCAANC et le CNVR ont annoncé la création d'un [Comité consultatif national](#) (CCN) pour orienter la mise en œuvre des appels à l'action 74 à 76. Le CCN est une source indépendante et fiable de conseils techniques pour les communautés dans leurs efforts pour trouver, honorer, commémorer ou ramener à la maison les enfants qui sont morts dans les pensionnats.

Le CCN rassemble des personnes possédant un large éventail d'expériences et d'expertises dans certains domaines, tels que les lois et les protocoles culturels autochtones, la médecine légale, l'archéologie, la recherche archivistique, les enquêtes criminelles, la communication et le travail avec les survivants.

Registre des cimetières

Le Centre national de vérité et de réconciliation, grâce au financement de RCAANC, dirige l'élaboration d'un [registre des cimetières](#). Il s'agit de l'appel à l'action 73 de la Commission de vérité et réconciliation : « Nous demandons au gouvernement fédéral de travailler de concert avec l'Église, les collectivités autochtones et les anciens élèves des pensionnats afin d'établir et de tenir à jour un registre en ligne des cimetières de ces pensionnats, et, dans la mesure du possible, de tracer des cartes montrant l'emplacement où reposent les élèves décédés. »

L'élaboration du registre national en ligne des cimetières et des sépultures des pensionnats indiens nationaux a commencé dans le cadre du projet sur les enfants disparus et les tombes anonymes de la Commission de vérité et réconciliation. Les survivants, les familles et les communautés décideront des renseignements qu'ils souhaitent communiquer au gouvernement du Canada, au Centre national de vérité et de réconciliation et à d'autres partenaires afin de consigner les cimetières et les sépultures.

Interlocutrice spéciale

L'[interlocutrice spéciale](#) pour les enfants disparus, les tombes anonymes et les sépultures liées aux pensionnats indiens déterminera les mesures nécessaires et formulera des recommandations en vue d'un nouveau cadre juridique fédéral qui garantira un traitement respectueux et adapté à la culture des tombes anonymes et des sépultures des enfants liés aux anciens pensionnats.

Le [rapport provisoire](#) de l'interlocutrice spéciale, publié en juin 2023, a souligné la nécessité d'avoir accès aux sites et d'affirmer la souveraineté des données autochtones. En particulier, **il existe des obstacles importants pour les survivants, les familles autochtones et les communautés qui ont accès aux sites** pour effectuer des cérémonies et des recherches, particulièrement lorsque les sites sont en cours de réaménagement ou appartiennent à des sociétés ou à des propriétaires privés. Dans certaines situations, les administrations fédérale, provinciales et municipales n'aident pas activement les survivants, les familles et les communautés autochtones à accéder au terrain ou à protéger les sites.

De plus, au [Comité sénatorial permanent des peuples autochtones](#) (APPA), le 21 mars 2023, l'Interlocutrice spéciale a demandé un nouveau cadre juridique pour combler les lacunes en

matière de protection des sépultures et assurer l'accès aux terrains s'ils sont maintenant privés. Dans sa communication au rapporteur spécial de l'ONU sur les droits des populations autochtones, le Bureau de l'interlocutrice spéciale a déclaré « [Traduction] qu'il était urgent de consigner l'histoire complexe et la propriété actuelle des sépultures et des cimetières liés aux pensionnats indiens. Certains sites appartiennent maintenant à des intérêts privés et d'autres sont menacés par des projets d'aménagement. » En outre, la communication indiquait : « [Traduction] Il y a des conflits entre les communautés autochtones et les gouvernements sur des questions de contrôle juridictionnel, de propriété et d'utilisation des terres. »

Conclusion

L'analyse environnementale de PI montre que chaque ancien site de pensionnat est unique et que le statut de nombreux sites change fréquemment : les bâtiments sont utilisés à d'autres fins ou sont démolis; les propriétés sont vendues et subdivisées. Parfois, ces sites font l'objet d'une reconnaissance par le biais de monuments et d'activités commémoratives. L'ensemble de données de l'analyse de l'environnement des pensionnats et l'application de cartographie des pensionnats de SAC continueront d'être mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations seront recueillies grâce à des documents accessibles au public. SAC travaillera avec des partenaires dans le cadre du Réseau de cartographie des pensionnats pour veiller à ce que les données soient accessibles aux communautés et aux survivants, et disponibles pour soutenir d'autres initiatives de recherche connexes.

SAC explore des partenariats potentiels à l'extérieur du gouvernement du Canada pour héberger et stocker les données de l'analyse de l'environnement du PI et coordonner les recherches futures et la collecte de nouvelles données, y compris les renseignements potentiels obtenus lors de visites sur place ou de commentaires reçus des communautés. Un protocole d'intégrité des données fondé sur les principes de souveraineté des données autochtones est en cours d'élaboration avec des partenaires, notamment par l'intermédiaire du Réseau de cartographie des pensionnats indiens et d'autres experts

Annexe A : Renseignements sur la propriété foncière et l'état des bâtiments

Tableau 1 : Répartition régionale des 140 pensionnats reconnus par la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens aux 174 sites

Région	Nombre de PI	Nombre total de sites	Dans les réserves	Hors réserve	Hors réserve (%)
C.-B.	18	22	15	7	32 %
Alb.	25	33	21	12	36 %
Sask.	18	25	18	7	28 %
Man.	14	23	12	11	48 %
Ont.	18	24	8	16	67 %
Qc	12	12	2	10	83 %
Atl.	1	1	0	1	100 %
Nord	34	34	0	34	100 %
TOTAL	140	174	76	98	56 %

Tableau 2 : Utilisation actuelle des 54 bâtiments présents sur 34 anciens sites pensionnats

Province ou territoire	Nom du PI	Site	Nombre de bâtiments toujours en usage	Usage actuel du bâtiment	À l'intérieur ou à l'extérieur des réserves, Nord
Alb.	Lac la Biche	Site principal	1	Centre historique	Hors réserve
Alb.	St. Paul's (Blood)	Premier site	1	Centre de traitement	Hors réserve
Alb.	Grouard (St. Bernard's)	Site principal	1	North Lakes College	Hors réserve
Alb.	Bleu Quills (Sacré-Cœur)	Deuxième site	1	University Blue Quills University nuhelot'ine thaiyots'i nistameyimâkanak	Dans les réserves
Alb.	Ermineskin (Hobbema)	Site principal	2	Gymnase et maternelle	Dans les réserves
Alb.	Old Sun (Pieds-Noirs)	Deuxième site	1	Old Sun College	Dans les réserves
Alb.	St. Paul's (Blood)	Deuxième site	1 (peut-être plus)	Logement du Red Crow College	Dans les réserves
C.-B.	Alberni	Site principal	4	Locaux à bureaux, gymnase, administration de bande	Dans les réserves

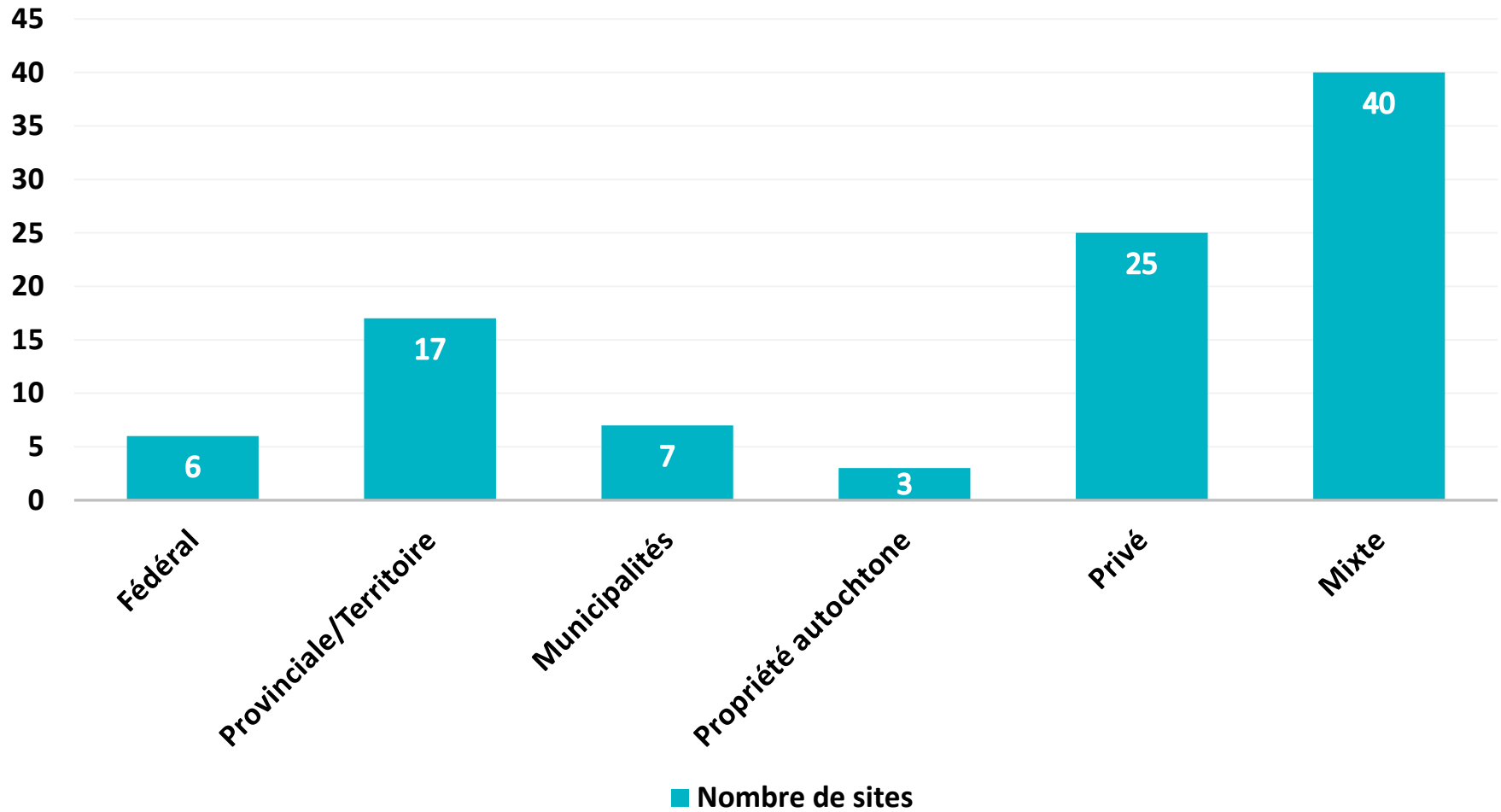
Province ou territoire	Nom du PI	Site	Nombre de bâtiments toujours en usage	Usage actuel du bâtiment	À l'intérieur ou à l'extérieur des réserves, Nord
C.-B.	Cariboo (Saint-Joseph, William's Lake)	Site principal	3 (peut-être plus, incertitude à l'égard du nombre de résidences)	Installation de loisirs et résidences	Hors réserve
C.-B.	Christie (Tofino, Clayoquot, Kakawis)	Premier site	1	Exploitation touristique	Hors réserve
C.-B.	Christie (Tofino)	Deuxième site	2	Tin-Wis Hotel (Best Western), atelier d'entretien	Dans les réserves
C.-B.	Cranbrook (St. Eugene's, Kootenay)	Site principal	1 (peut-être plus)	St. Eugene Mission Resort	Dans les réserves
C.-B.	Kamloops (St. Louis)	Site principal	4	Centre Chief Louis (espace polyvalent, y compris la prestation du programme Tk'emlúps te Secwépemc, locaux de bureaux pour diverses entités autochtones). Annexe (chambres du	Dans les réserves

Province ou territoire	Nom du PI	Site	Nombre de bâtiments toujours en usage	Usage actuel du bâtiment	À l'intérieur ou à l'extérieur des réserves, Nord
				conseil, programmes linguistiques et culturels, musée), ancien gymnase (centre communautaire Moccasin Square Gardens) et stockage	
C.-B.	St Mary's (Mission)	Site principal	1	Garderie et utilisation communautaire	Hors réserve
C.-B.	St Mary's (Mission)	Site principal	1 (peut-être plus)	Site et parc patrimoniaux	Dans les réserves
Man.	Assiniboia (Winnipeg)	Site principal	1	Centre canadien de protection de l'enfance et GRC	Hors réserve
Man.	Dauphin (remplacement de McKay)	Deuxième site	1 (peut-être plus d'un bâtiment)	Services communautaires (y compris le logement abordable)	Hors réserve
Man.	Portage la Prairie	Site principal	1	Musée des pensionnats nationaux de Long Plain et	Dans les réserves

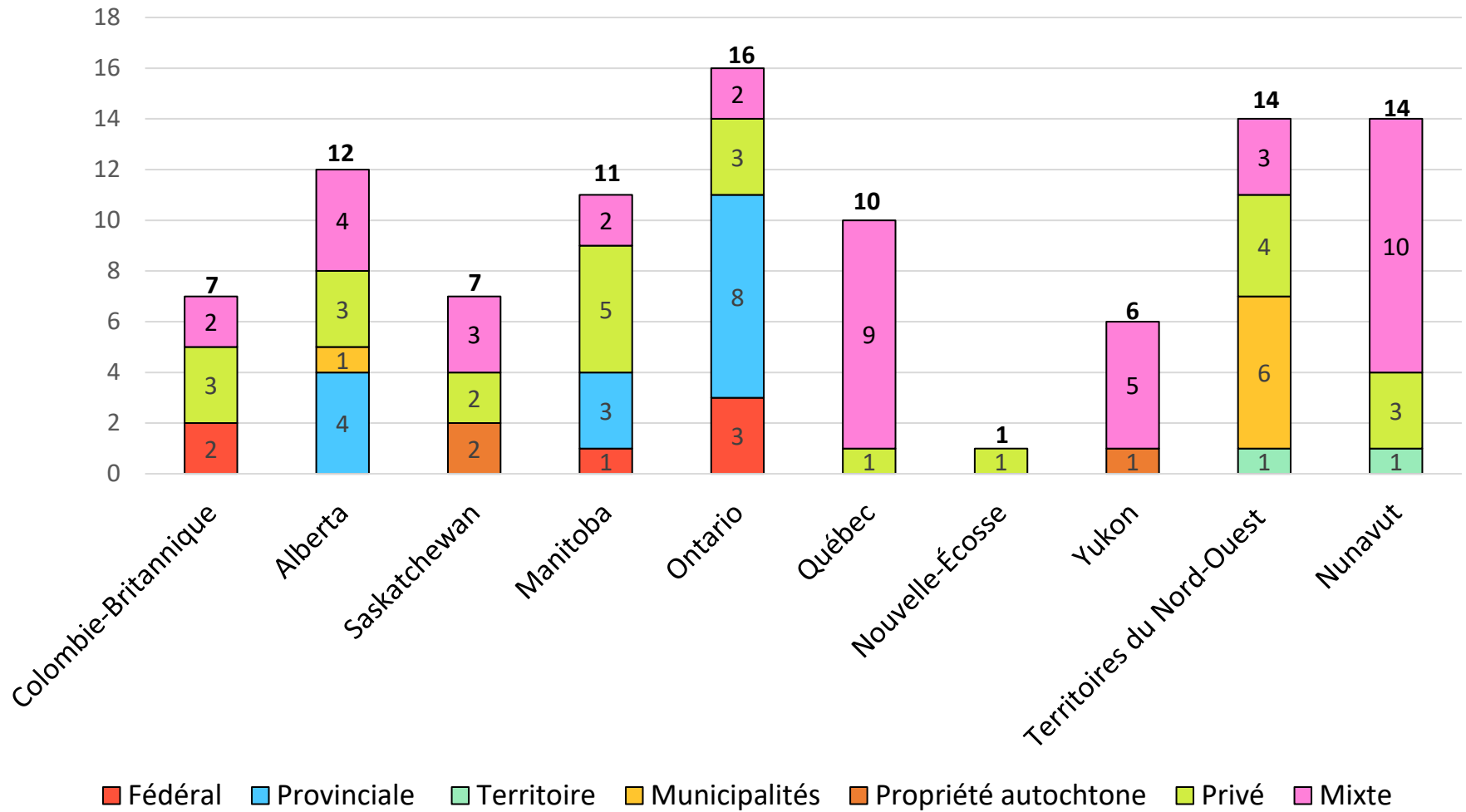
Province ou territoire	Nom du PI	Site	Nombre de bâtiments toujours en usage	Usage actuel du bâtiment	À l'intérieur ou à l'extérieur des réserves, Nord
				espace administratif pour les services de police des Premières Nations	
T.N.-O.	Bompas Hall (Koe Go Cho, Fort Simpson)	Site principal	1	École primaire de Bompas	Nord
T.N.-O.	Breynat Hall (foyer de Fort Smith)	Site principal	1	Campus Thebacha, Collège Aurora	Nord
T.N.-O.	Grandin College (Fort Smith)	Site principal	1	Partie du complexe de l'école secondaire Paul W. Kaeser	Nord
Nt	Foyer fédéral au lac Baker (Qamani'tuaq)	Site principal	1		Nord
Nt	Foyer fédéral à l'inlet Pond (Mittimatalik)	Site principal	Au moins 1	École primaire Ulaajuk	Nord
Nt	Kivalliq Hall	Site principal	1	Collège de l'Arctique du Nunavut	Nord
Ont.	Fort Frances (Coochiching, St. Margaret's)	Site principal	1	Locaux à bureaux	Dans les réserves
Ont.	Mohawk Institute (Mechanic's Institute)	Site principal	1	Woodland Cultural Centre	Dans les réserves

Province ou territoire	Nom du PI	Site	Nombre de bâtiments toujours en usage	Usage actuel du bâtiment	À l'intérieur ou à l'extérieur des réserves, Nord
Ont.	Shingwauk (Wawanosh)	Site principal	1	Université Algoma	Hors réserve
Qc	La Tuque	Site principal	3	Garderie et Auberge la Résidence	Hors réserve
Qc	Pointe Bleue	Site principal	2	École secondaire Kassinu Mamu, dortoir	Dans les réserves
Qc	Sept-Îles (Maliotenam)	Site principal	Au moins 2	Centre de santé, espace de stockage pour le Festival Innu Nikamu	Dans les réserves
Sask.	Marieval (Cowessess, Crooked Lake)	Site principal	Au moins 2	Centre culturel	Dans les réserves
Sask.	Prince Albert (Onion Lake, St. Alban's, All Saints, St. Barnabus, Lac La Ronge)	Dernier site	Au moins 2	Logement, services, bureaux pour la communauté Opawakoscikan	Dans les réserves
Yn	Carcross (Choutla)	Site principal	3	Établissements d'enseignement convertis en logements unifamiliaux	Nord

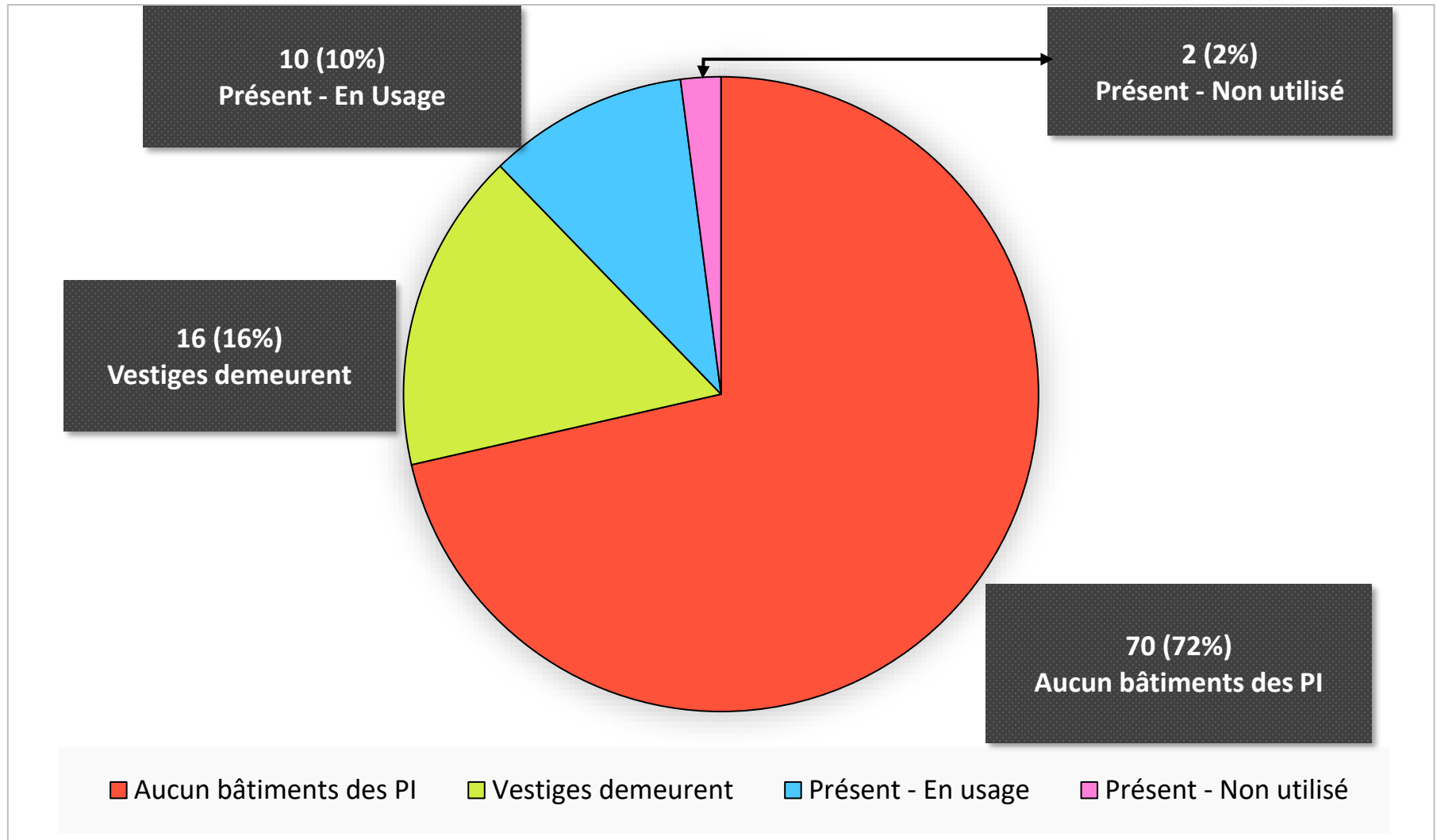
Graphique 1 : Propriété des terrains pour les 98 écoles situées en dehors des réserves et dans le Nord du Canada



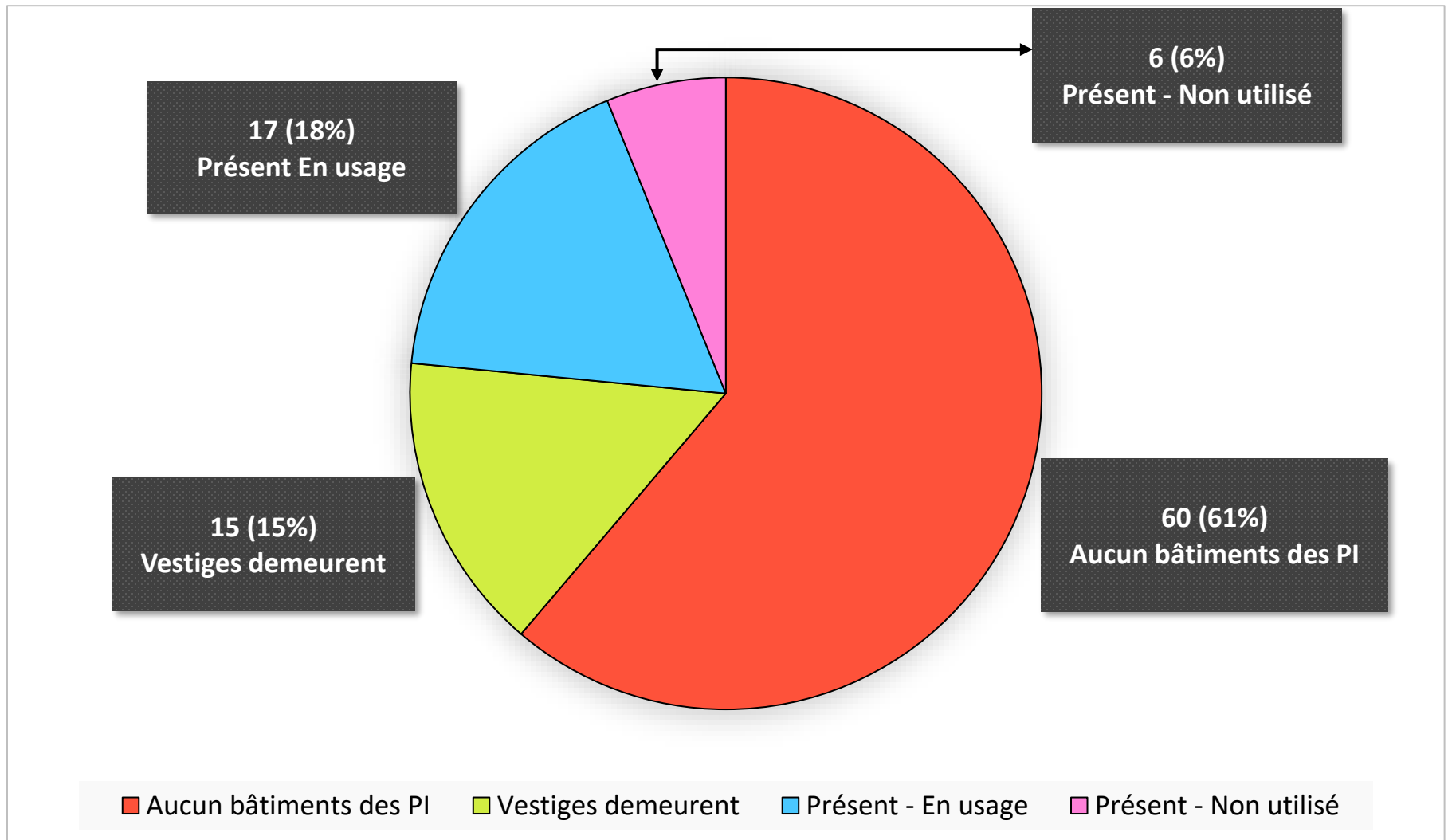
Graphique 2 : Propriété foncière de 98 sites scolaires hors réserve et dans le Nord du Canada, par province et territoire



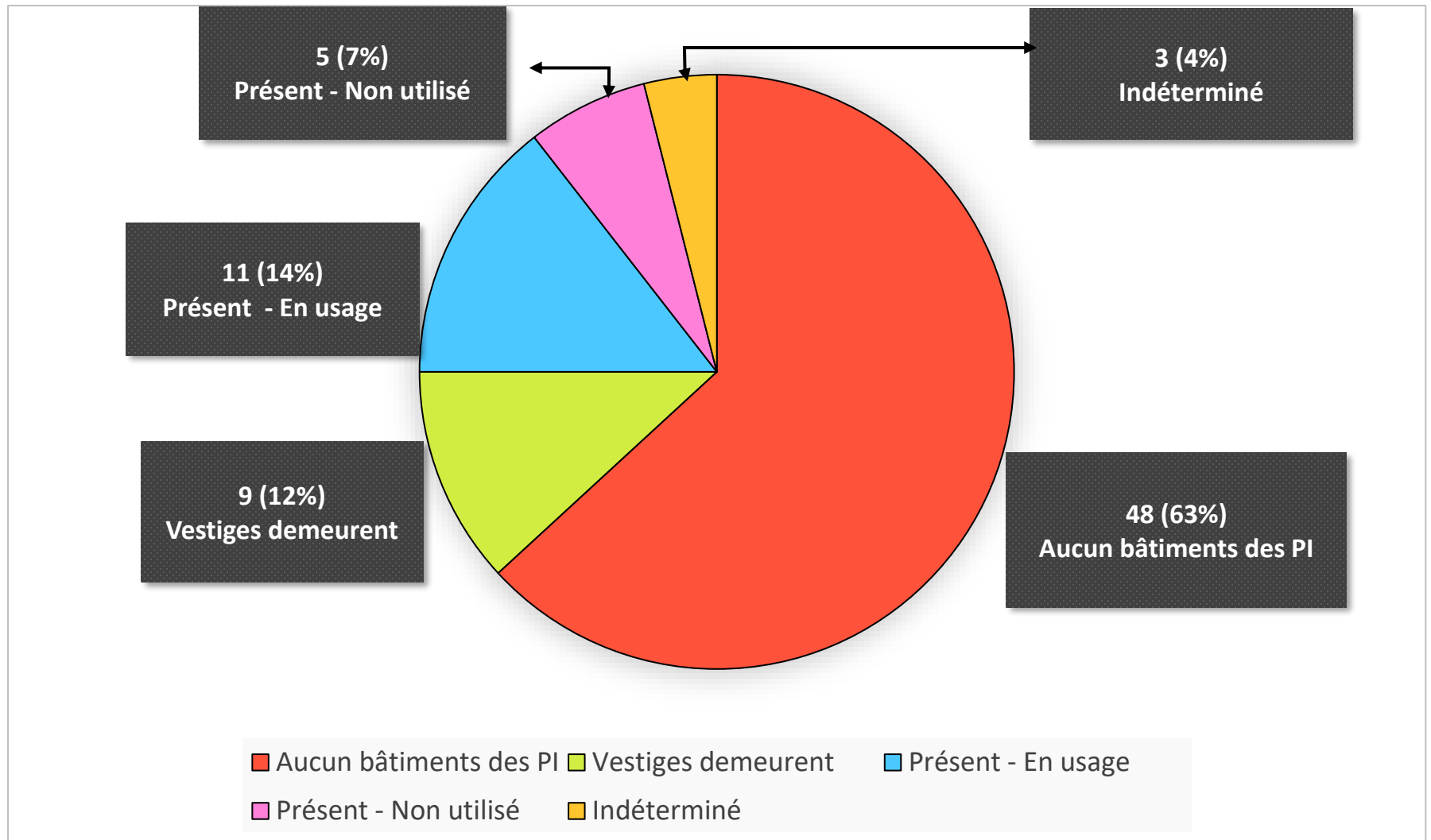
Graphique 3 : État d'avancement de la construction des 98 sites scolaires principaux situés hors des réserves et dans le Nord



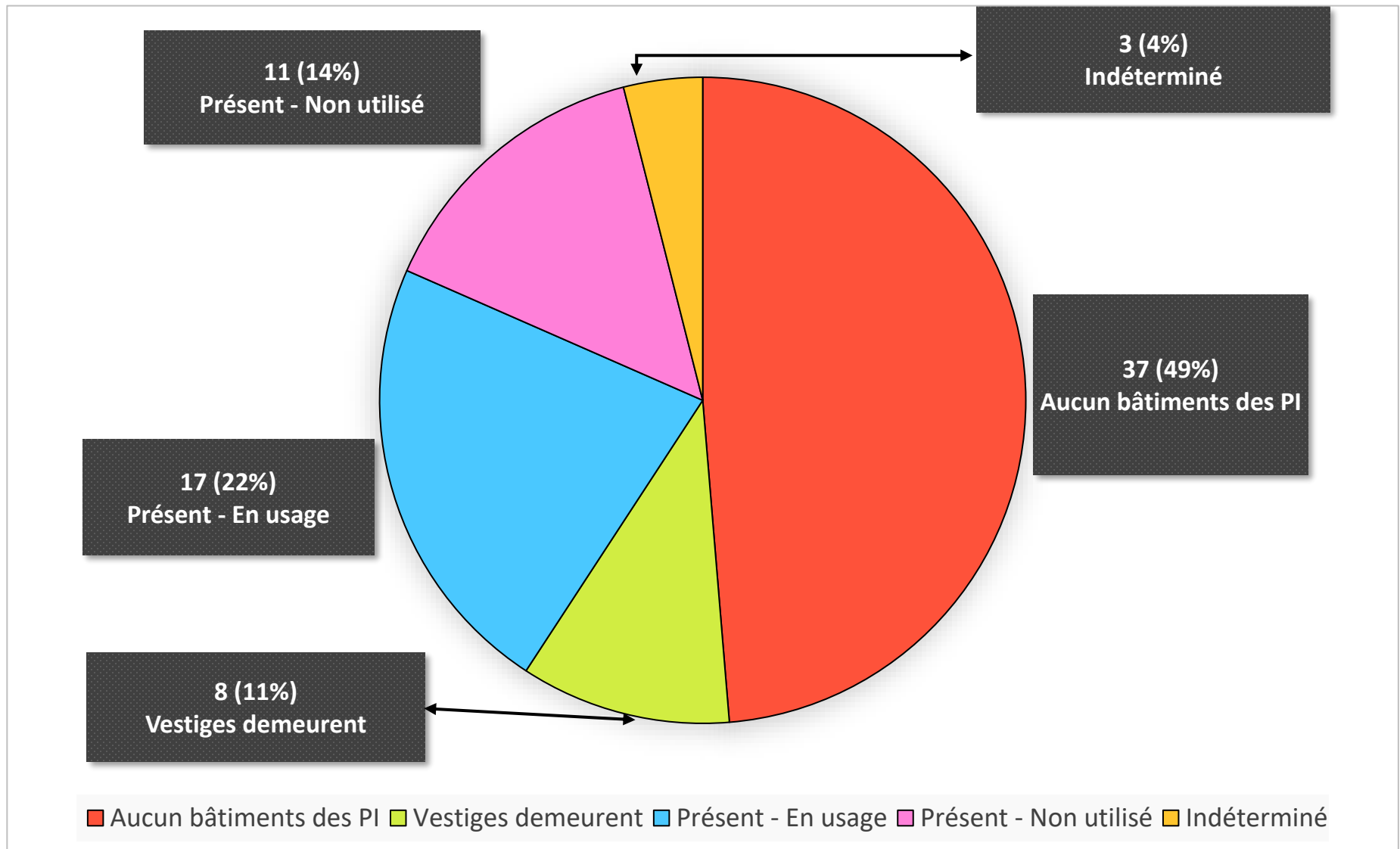
Graphique 4 : État d'avancement de la construction des 98 sites scolaires annexes situés hors des réserves et dans le Nord



Graphique 5 : État des bâtiments scolaires principaux situés sur les 76 sites des pensionnats indiens dans les réserves



Graphique 6 : Statut des bâtiments annexes situés sur les 76 sites des pensionnats indiens dans les réserves



Annexe B : Références et autres sources d'information

Sites publics

Services aux Autochtones Canada – [Carte interactive des pensionnats indiens](#)
Gouvernement du Canada – [Répertoire des biens immobiliers fédéraux | Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada \(tbs-sct.gc.ca\)](#)
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada – [Collection de cartes de SAC et de RCAANC](#)
Système d'enregistrement des terres indiennes – [AADNC ILRS/SETI AADNC – Interface publique](#)
National Centre for Truth and Reconciliation – [Residential School History](#)
Ressources naturelles Canada – [Ressources naturelles Canada – Cartes, outils et publications](#)
Algoma University – [Algoma University Archives](#)
University of British Columbia – [Indian Residential School History and Dialogue Centre - Collections](#)
University of Regina – [History of Indian Residential Schools in Saskatchewan](#)
Williams Lake First Nation – [St. Joseph's Mission School | Williams Lake First Nation \(wlfm.ca\)](#)

Registres provinciaux et territoriaux des terres et des biens immobiliers

Manitoba – [Manitoba Land Settlement Agreements Including TLE](#)
Alberta – [Alberta Registries – SPIN2HOME](#)
Alberta – [Resource guide for researching and recognizing residential school sites](#)
Saskatchewan – [Saskatchewan Provincial Archives](#)
Saskatchewan – [Sask Interactive Mapping](#)
Yukon – [YUKON – GeoSpatial Map](#)
Ontario – [Recherche d'unités foncières OnLand](#)
Québec – [Registre foncier du Québec en ligne](#)

Initiatives de cartographie des pensionnats

Des outils de cartographie affichant des sites d'anciens pensionnats indiens sont accessibles en ligne, notamment les suivants :

[Centre national pour la vérité et la réconciliation](#)
[Université de la Colombie-Britannique – Indian Residential School History and Dialogue Centre \(non disponible en français\)](#)
[Université Carleton – Residential Schools Land Memory Atlas \(non disponible en français\)](#)
[Canadian Geographic – Voies vers la réconciliation](#)
[CBC – Carte des pensionnats \(non disponible en français\)](#)